



Ville de Pontivy

Commission vie associative

Compte-rendu de la réunion du 13 novembre 2018

C29-2018-002

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Michel JARNIGON, adjoint

M. Georges-Yves GUILLOT, conseiller municipal délégué à la vie associative

Mme Madeleine JOUANDET, conseillère municipale

Mme Laurence LORANS, conseillère municipale

Était absente

Mme Véronique RISSEL, conseillère municipale

ASSISTAIT À LA RÉUNION

Mme Christelle BRIZOUAL, responsable Maison pour tous

1/ Bilan du forum 2018

Constat :

- Bonne fréquentation et bonnes conditions météorologiques.
- Contraintes en personnel importantes notamment pour le montage et le démontage des stands et la mise en place des installations pour la sécurité du public.
- La réglementation concernant la sécurité du public est bien acquise et bien appliquée.
- Améliorer le stand ville. Celui-ci n'était pas assez porteur et pas assez visible.
- Le site de l'île des récollets sera abandonné lors de la prochaine édition, les installations seront réalisées sur les quais des récollets, sur les 2 parkings du palais des congrès et dans la salle Pondi du palais des congrès.
- Le forum 2019 se déroulera le dimanche 8 septembre 2019 en centre-ville.

Enquête de satisfaction

- Demande de centralisation des associations, l'île des récollets est trop en retrait. –
- Le cadre en extérieur est agréable.
- Prévoir une buvette en extérieur, un affichage plan et les noms des associations visibles sur site

- La forte participation des associations montre une belle image dynamique associative de la ville.
- Un problème de parking a été signalé pour les personnes à mobilité réduite.
- L'emplacement de la scène est à revoir ainsi que la disposition des stands (problème de haies entre le parking)

2/ Le projet cœur de ville : création d'un pôle associatif dans les bâtiments 14/15 de l'ancien hôpital

Des contraintes sont à lever.

Des consultations sont à mener avec le monde associatif afin de notamment dénombrer les divers besoins et attentes.

Les partenaires associés sont Pontivy communauté, la ville et les futurs locataires du pôle.

L'idée du projet est de créer un lieu convivial pour les associations avec des salles, des bureaux, un amphithéâtre qui répondent aux activités des associations. Ces locaux doivent pouvoir être mutualisables. Ce nouveau pôle doit être à l'avenir le poumon de la vie associative.